
Le système financier du Canada

LE SYSTÈME FINANCIER, BASE D'UNE ÉCONOMIE MODERNE

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE ET LES RÉSERVES FRACTIONNAIRES

LE RÔLE D'INTERMÉDIAIRE DES INSTITUTIONS

LA LIQUIDITÉ ET LE RENDEMENT DES DÉPÔTS

L'ACTIVITÉ DES BANQUES

RÉGLEMENTATION DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

LE SYSTÈME FINANCIER,
BASE D'UNE ÉCONOMIE
MODERNE

Le système financier comprend les institutions financières, les marchés financiers et l'ensemble des règlements qui régissent la circulation de la monnaie dans l'économie et facilitent son utilisation à diverses fins.

Il constitue un système de paiement efficace. C'est cette efficacité du système financier et de ses institutions (banques, sociétés de fiducie, caisses de crédit, etc.) qui permet, chaque année, de réaliser des milliards d'échanges entre des millions de personnes. Le système financier facilite le processus d'échange à deux égards. Tout d'abord, il facilite l'échange de biens et de services en permettant aux consommateurs d'acquérir ces derniers grâce à la monnaie que le système fournit et met en circulation. Les consommateurs échangent cette monnaie contre des biens et des services avec l'argent qui circule grâce au système financier. Les producteurs acceptent de bon gré cet argent étant donné qu'il est bien accepté dans tous les secteurs de l'économie. Ils se servent de l'argent qu'ils reçoivent pour couvrir leurs frais et avoir un revenu qui leur permette de satisfaire leurs besoins et leurs désirs. La monnaie et le système financier facilitent considérablement les échanges car ils offrent un système de paiement efficace.

Vous pourriez rétorquer que la monnaie, à elle seule, peut remplir ce rôle. Pourquoi, donc, avoir un système financier ? Ce système facilite également l'échange en permettant l'utilisation de chèques. Dans une économie fondée uniquement sur l'argent liquide, toutes les transactions devraient se faire en liquide. Ceci pourrait être malaisé et quelque peu risqué. Imaginez-vous transportant en argent liquide 10 000 \$ pour acheter une voiture, 150 000 \$ ou plus pour acquérir une maison ? Les institutions financières et le système financier permettent de surmonter les problèmes et les risques associés aux transactions en liquide. Les chèques facilitent donc de nombreuses transactions, notamment lorsqu'il s'agit de sommes importantes, et les rendent plus sûres. En effet, au lieu d'avoir sur soi 10 000 \$ en argent liquide, il est préférable de faire faire le travail par un petit bout de papier (un chèque). C'est plus facile, c'est plus sûr.

Outre son rôle en tant que système de paiement efficace, le système financier sert d'intermédiaire, assurant un lien entre les épargnants et les emprunteurs, et permettant de transférer le pouvoir d'achat actuel d'un groupe à l'autre.

Dans un système qui n'aurait pas d'institutions financières et qui ne reposerait que sur l'argent liquide, les gens pourraient conserver leurs économies dans un bas de laine ou sous leur matelas. Or, les sommes ainsi conservées ne seraient pas disponibles pour quiconque aurait besoin d'argent. Un personne souhaitant emprunter pourrait peut-être s'adresser à un ami ; mais de nombreux emprunteurs auraient du mal à trouver les fonds dont ils ont besoin. Ceux qui cherchent à emprunter de fortes sommes — par exemple, les sociétés et les gouvernements d'aujourd'hui — auraient la tâche particulièrement difficile.

Les institutions financières ainsi qu'un système financier facilitent le lien entre épargnants et emprunteurs. Les particuliers, les organismes et les sociétés peuvent aujourd'hui emprunter de grosses sommes d'argent, qui se chiffrent par milliers, par millions, voire par milliards de dollars. Ces sommes représentent les économies des personnes qui n'ont pas besoin de ces fonds aujourd'hui, et c'est le système financier qui les met à la disposition des emprunteurs.

Vous vous demandez peut-être, à juste titre, pourquoi il est nécessaire

d'assurer un lien entre les épargnants et les emprunteurs. Eh bien, c'est parce que ce lien facilite la croissance de notre économie, en développant sa capacité à produire des biens et des services, à créer de la richesse pour notre société et à améliorer notre niveau de vie. Les épargnants déposent dans les institutions financières les sommes dont ils n'ont pas besoin immédiatement. Ces institutions, à leur tour, utilisent ces fonds pour consentir des prêts à ceux qui en ont besoin pour le dépenser ou pour l'investir.

En dirigeant les fonds de ceux qui n'en

n'ont pas l'utilité immédiate vers ceux qui l'ont, les institutions financières soutiennent les investissements et la croissance de notre économie. Sans elles, et sans les prêts qu'elles consentent, de nombreux investissements ne seraient pas possibles, et notre technologie, nos usines, et nos équipements ne pourraient pas se développer.

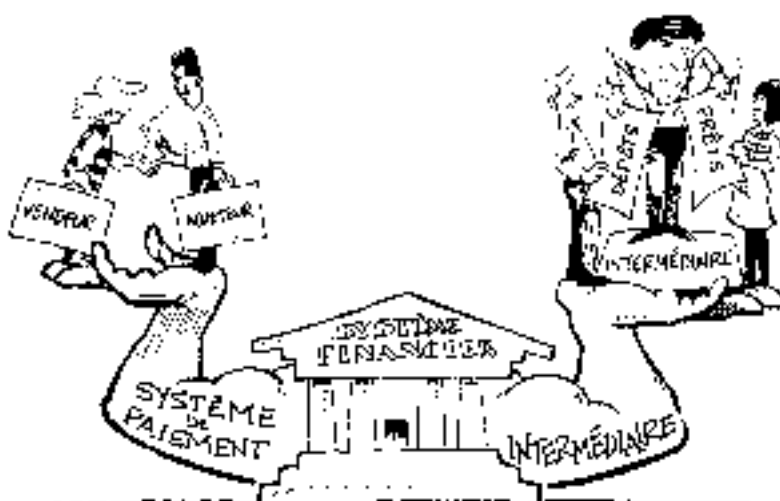
Ainsi donc, notre système financier soutient notre économie i) en offrant un système de paiement qui facilite le commerce et les échanges et ii) en établissant un lien entre épargnants et emprunteurs, ce qui favorise les investissements, la croissance et améliore notre niveau de vie. Le système financier comporte donc un grand nombre d'institutions financières qui offrent divers types de services.

Remontons l'histoire une fois encore pour étudier l'évolution de la banque, élément essentiel de notre système financier.

L'utilisation de la monnaie dans une économie ne suppose pas l'existence des banques. Nous avons vu en effet que, bien avant l'existence des banques, on utilisait de la monnaie. La fonction de la banque a néanmoins évolué pour faciliter l'utilisation de la monnaie dans l'économie, notamment dans une économie moderne et complexe.

Le système bancaire moderne tire son origine des activités de personnes telles que les orfèvres du Moyen-Âge. Attendu qu'ils travaillaient une marchandise très précieuse, les orfèvres avaient, d'ordinaire, de bons systèmes de sécurité pour protéger leur or. Ces systèmes intéressaient les personnes qui avaient des objets de valeur qu'elles souhaitaient placer sous bonne garde. On s'adressait donc aux orfèvres pour mettre ces objets en sécurité. Le déposant remettait une somme d'argent à l'orfèvre et celui-ci lui donnait un reçu garantissant le retour de l'objet sur demande.

Les objets de valeur déposés chez les orfèvres pouvaient être des lingots et des pièces d'or. Ces pièces et ces lingots étaient indifférenciables : ceux d'une personne ressemblaient en tous points à ceux d'une autre. Les déposants n'exigeaient donc pas de retrouver le lingot ou la pièce qu'ils avaient déposé ; ils tenaient simplement à récupérer une valeur en or équivalant à celle qu'ils avaient déposée.



Le système financier soutient notre économie en facilitant les échanges grâce à un système de paiement, et en établissant un lien entre épargnants et emprunteurs.

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE ET LES RÉSERVES FRACTIONNAIRES

Les réserves fractionnaires

À l'époque où les orfèvres offraient des lieux sûrs pour entreposer les objets de valeur, leurs bénéficiaires (l'excédent des revenus tirés des sommes payées par les déposants par rapport aux coûts encourus par les orfèvres pour s'assurer une protection) étaient minimes.

Cependant, ils ne tardèrent pas à remarquer un phénomène intéressant. Chaque semaine, certains déposants venaient récupérer leur or alors que d'autres venaient en déposer davantage. D'ordinaire, les nouveaux déposants apportaient assez d'or pour satisfaire les besoins de ceux qui voulaient récupérer le leur. Il apparut clairement qu'ils n'avaient pas besoin d'avoir sous la main, en tous temps, tout l'or qu'on leur confiait en dépôt. Une grande partie de cet or ne servait à rien et dormait dans leurs coffres.

Les orfèvres découvrirent donc que, dans la mesure où ils avaient assez d'or pour satisfaire la demande de ceux qui venaient réclamer le leur, ils pouvaient en prêter à d'autres qui cherchaient à en emprunter.

C'est ainsi qu'ils en arrivèrent à prêter de l'or, « tout en conservant une portion des dépôts en or ». C'est alors que naquirent les réserves fractionnaires du système bancaire. Avec le temps, les orfèvres surent de mieux en mieux quelles quantités d'or ils devaient conserver en réserve. Plus ils prêtaient, plus ils gagnaient sur les intérêts qu'ils pouvaient faire payer aux emprunteurs : il était donc avantageux pour eux de prêter une proportion importante des sommes qu'ils avaient en dépôt.

Ils s'appuyaient sur le fait que les prêts seraient remboursés et que les entrées et les sorties d'or resteraient relativement stables, ou, en tout cas, prévisibles. S'ils s'étaient trouvés dans l'impossibilité de rendre leur or aux personnes qui venaient le chercher, les autres déposants n'auraient pas tardé à s'affoler et à venir chercher le leur. Ceci aurait entraîné une ruée sur les dépôts et, si tous les dépôts avaient été retirés en même temps, les orfèvres auraient eu de gros ennuis. Il leur fallait donc se donner les compétences nécessaires pour bien gérer les dépôts.

Les institutions financières modernes ont repris à leur compte ce rôle de protection et d'investissement des économies des personnes, comme les orfèvres le faisaient pour les pièces et les lingots d'or. Elles jouent, à ce titre, un rôle capital dans notre économie.

LE RÔLE D'INTERMÉDIAIRE DES INSTITUTIONS

Il est intéressant de savoir qu'environ 10 p. 100 des dépôts effectués dans les institutions financières se trouvent dans les comptes de chèques aux fins d'effectuer les paiements courants. Le reste, c'est-à-dire la majorité des fonds en dépôts, est déposé dans des comptes d'épargne pour un usage ultérieur. Ainsi, bien que le système financier soit là pour permettre d'effectuer des paiements de façon efficace, sa fonction d'intermédiaire (le transfert de fonds des épargnants aux emprunteurs) est, proportionnellement, plus importante. La majorité des fonds placés sur des comptes dans des institutions financières sont là, du moins à court terme comme réserve de valeur. Ces fonds, de même que ceux qui se trouvent dans des comptes de chèques, sont disponibles pour des prêts.

Dans ces documents d'information, nous ne parlons que des banques en raison de leur rôle traditionnel et bien particulier dans le système financier du Canada. Nos lecteurs doivent cependant savoir qu'il existe d'autres

institutions financières (notamment les sociétés de fiducie, les caisses populaires, les caisses de crédit, etc.) qui ont un rôle à jouer maintenant et à l'avenir.

Les épargnants peuvent conserver leurs fonds sous différentes formes. Ils peuvent les placer dans un compte d'épargne ou un compte-chèque d'épargne (choisi habituellement pour des fonds déposés pendant une période relativement courte), dans des dépôts à terme (pour les fonds déposés pendant une période plus longue et dont la durée est fixée en jours ou en années et le taux d'intérêt garanti), en obligations (qui sont en réalité des reconnaissances de dette à l'acheteur de l'obligation dont les fonds sont prêtés directement à un gouvernement ou à une société pendant une période donnée à un taux d'intérêt fixe), en actions (qui sont un moyen d'acquérir une fraction d'une société), ou encore dans l'immobilier.

Il existe également d'autres moyens de mettre des fonds de côté. On peut, par exemple, les placer dans des caisses de retraite utilisables lorsque la personne cessera de travailler. On peut aussi acheter divers types de polices d'assurance (par exemple, vie entière) utilisables en cas d'urgence, de maladie ou de décès.

En mettant de l'argent de côté, les gens repoussent les dépenses ou la consommation de biens et de services. Ce pouvoir d'achat différé peut être offert à quelqu'un d'autre par le truchement des diverses institutions qui composent le système financier. Soulignons que tous les fonds épargnés et affectés à des investissements ne passent pas nécessairement par des intermédiaires financiers. Un particulier peut investir directement dans une société tout comme une société peut investir directement ses économies. Cependant, une proportion importante des économies investies dans notre économie passent par un intermédiaire financier.

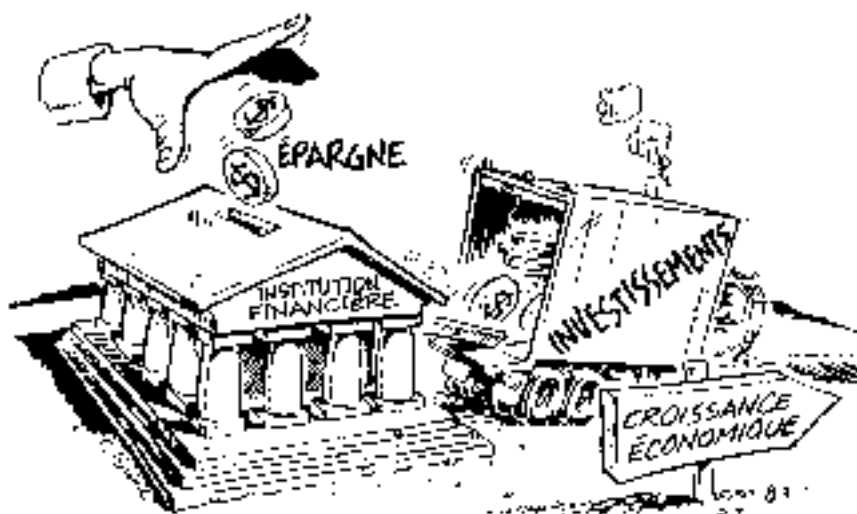
La clé du rôle de l'institution financière en tant qu'intermédiaire, c'est l'intérêt, à savoir le loyer de l'argent de quelqu'un d'autre. Le taux d'intérêt détermine en grande partie ce que les gens font de leur argent. La quantité d'argent emprunté ou économisé variera selon le taux d'intérêt. En conséquence, les entrées et les sorties de fonds auprès des intermédiaires financiers, varieront en fonction des taux d'intérêt. De même, le volume des dépenses dans l'économie varie selon les taux d'intérêt.

De nos jours, les institutions financières cherchent à accroître les dépôts des particuliers pour avoir davantage d'argent à prêter. Pour ce faire, elles offrent des intérêts aux déposants.

Au lieu de faire payer les déposants pour garder leur argent en sécurité, comme le faisaient les orfèvres, les institutions financières offrent des intérêts



Des taux d'intérêt élevés attirent les épargnants, alors que des taux d'intérêt bas attirent plutôt les emprunteurs. Les décisions des uns et des autres auront des conséquences sur le volume des dépenses dans l'économie.



aux personnes qui déposent leurs économies de façon qu'elles puissent les prêter ou les placer. Les emprunteurs des fonds déposés dans ces institutions financières paieront un taux d'intérêt supérieur à celui que ces dernières consentiront aux déposants. Elles feront un profit sur l'écart (c'est-à-dire la différence entre les deux taux d'intérêt). L'épargnant touche un intérêt sur ses économies, c'est le rendement du placement. Pour l'institution, le rendement provient du taux d'intérêt supérieur qu'elle demande à

l'emprunteur. Quant à l'emprunteur, il y gagne soit la satisfaction d'avoir pu faire son achat (une automobile, par exemple) soit le rendement sur le placement qu'il a fait avec les fonds empruntés. Si tout marche bien chacun y trouve son compte. De cette façon, les institutions sont des intermédiaires efficaces entre épargnants et emprunteurs.

Ainsi, si une société canadienne désire entreprendre un projet à très grande échelle exigeant des milliers de dollars, il se peut qu'elle n'ait pas les ressources financières nécessaires pour le financer en totalité. Si elle peut disposer de fonds supplémentaires, elle pourrait devoir y renoncer, ce qui lui ferait perdre une occasion de se développer et d'améliorer son rendement. Notre pays perdrait ainsi les investissements, les emplois et les autres avantages associés à ce projet. La capacité du système financier de prêter des sommes importantes à des sociétés est un moyen de faciliter ces investissements et d'engendrer d'éventuels profits.

On n'insistera jamais assez sur l'importance des investissements dans une économie. Si nous voulons que notre économie croisse, qu'elle soit plus efficace et plus rentable et améliore le niveau de vie au Canada, il faut des investissements. Or, c'est le système financier qui les facilite.

On peut donc dire que, dans notre système, la consommation différée est importante pour la santé à long terme de notre économie. Si tous les revenus étaient consacrés à la consommation courante, il n'y aurait plus d'économie disponibles pour les investissements. Avec le temps, notre économie a besoin de nouvelles routes, de ponts,

Tableau 3-1
Totalité des dépôts d'épargne en dollars canadiens effectués au Canada, décembre 1993

	(en millions de \$)
Banques à charte	343 284
• dépôts d'épargnes des particuliers	
• dépôts non personnels à terme et à préavis	
Sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire*	82 247
Caisses populaires et credit unions*	77 949
Compagnies d'assurance-vie	50 066
Caisses d'épargne publiques*	6 786
*Comprend les dépôts transférables et non transférables par chèque.	
Source : <i>Revue de la Banque du Canada</i> (Tableau E1)	

d'aéroports, et elle doit les maintenir en bon état. Tout ce qui touche à notre système de transport, de communications, de distribution d'eau, etc. s'appelle notre infrastructure économique et elle touche la capacité de production et la compétitivité de notre économie. Les changements et le progrès nécessitent des investissements et une bonne partie des investissements proviennent de la consommation différée dirigée vers les emprunteurs.

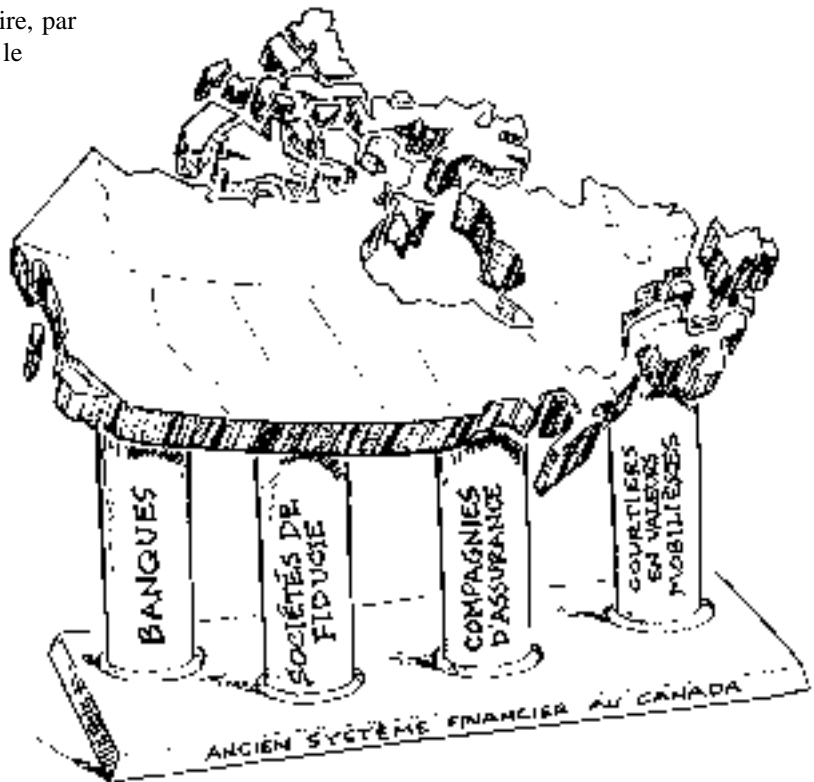
Le rôle d'intermédiaire de nos institutions financières est extrêmement important et doit donc être bien géré. En effet une gestion malavisée risquerait d'entraîner des conséquences néfastes pour l'investissement et pour l'économie. Si les institutions financières ne gèrent pas bien les fonds des déposants, ceux-ci risquent d'être mal investis. Ce rôle d'intermédiaire n'est pas facile. Plus les institutions financières le jouent de façon efficace, mieux se portera notre économie. Il faut donc espérer que la plupart de leurs investissements seront productifs.

Comme nous l'avons vu, il existe, au sein du système financier qui soutient notre économie, plusieurs types d'institutions financières. Nous insisterons, dans ce document d'information, sur les banques. Il importe cependant de souligner que les institutions financières se sont distinguées, au cours de l'histoire, par les fonctions qu'elles servaient dans le système financier. Ainsi, les banques étaient essentiellement responsables du système de paiement, de la compensation des chèques et elles s'intéressaient davantage au crédit commercial. Elles servaient d'intermédiaires entre épargnants et emprunteurs pour ce qui touchait les comptes d'épargne et les dépôts à court terme. Les sociétés de fiducie géraient les fonds de fiducie et les plaçaient ; elles acceptaient des dépôts à terme et offraient aux emprunteurs davantage d'hypothèques que de prêts commerciaux. Les compagnies d'assurance, quant à elles, recevaient des fonds destinés à protéger les assurés et elles les plaçaient de différentes façons. Les sociétés de courtage ou les courtiers en valeurs mobilières réunissaient prêteurs et emprunteurs pour faciliter les transactions portant sur des actions ou

Tableau 3-2
Totalité des prêts en dollars canadiens effectués par les intermédiaires financiers au Canada, décembre 1993 (moyenne mensuelle des mercredis, données désaisonnalisées, le cas échéant)

(en millions de \$)	
• Prêts personnels	401 723
• prêts hypothécaires (à l'exclusion des titres adossés à des créances immobilières)	
• prêts aux consommateurs	
• Entreprises non financières	210 220
• prêts aux entreprises	
• prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels	
• créances résultant de baux financiers	

Source : *Revue de la Banque du Canada* (Tableau E2)



des obligations. Autrefois, chaque type d'institution était assez limité dans le genre de service financier qu'elle avait le droit de fournir. Les fonctions étaient tellement distinctes que les quatre types d'institutions étaient surnommés les quatre piliers du système financier : les banques, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance, et les courtiers en valeurs mobilières.

Les autres institutions financières — caisses de crédit, caisses populaires, compagnies de prêts hypothécaires, bureaux d'épargne du gouvernement, etc. — ont aussi joué un rôle bien particulier. Plus récemment, cependant, des changements législatifs et les pressions de la concurrence sont venus modifier la nature des opérations des diverses institutions financières. Nos lecteurs doivent surveiller de près les changements qui pourraient entraîner d'importantes modifications dans la structure et dans les opérations du système financier du Canada.

Suite aux changements en cours et à la nouvelle législation qui régit les institutions financières, en vigueur depuis 1992, de nombreuses institutions offrent maintenant un éventail de services financiers dépassant largement ceux auxquels elles étaient limitées par le passé. Ainsi, par exemple, les banques remplissent de plus en plus les fonctions de courtiers en valeurs mobilières par le biais de leurs filiales. Les sociétés de fiducie fonctionnent davantage comme des banques et ainsi de suite. Il est probable que nous pourrions un jour nous procurer toutes sortes de services financiers dans une seule institution.

Nous avons souligné qu'il existait différents types d'institutions financières, différents types et différentes formes de dépôts et toute une gamme de biens que l'on peut acquérir aux fins d'investissement et d'épargne. L'un des facteurs qui affectent les endroits où les gens économisent, la formule de dépôt qu'ils choisiront ou le type de bien qu'ils choisiront comme placement est la liquidité. Nous allons maintenant étudier cette notion.

LA LIQUIDITÉ ET LE RENDEMENT DES DÉPÔTS

En économie, on dit que l'argent circule. Il passe d'une personne à une autre au gré des achats. Il passe des gens et des organismes aux institutions financières sous forme d'épargne. Et il passe des particuliers et des institutions à d'autres, aux fins d'investissement. L'argent circule très facilement pour tout ce qui touche les dépenses, l'épargne, l'emprunt et les investissements. C'est pourquoi on parle de liquidité.

Il faut bien comprendre la notion de liquidité et comment elle diffère selon les avoirs ou les biens. Si vous avez de l'argent comptant ou un compte de chèques, vous disposez de fonds liquides, c'est-à-dire que vous pouvez en disposer à votre gré.

Par contre, si vous placez vos fonds dans l'immobilier, vous ne pouvez pas en disposer aussi facilement. Si vous voulez vous en servir, il vous faudra vendre ou hypothéquer la propriété. C'est possible, mais cela prend du temps. Autrement dit, les fonds placés dans l'immobilier sont beaucoup moins liquides que l'argent comptant ; vous ne pouvez pas les récupérer aussi rapidement et aussi facilement.

La liquidité, c'est la possibilité de transformer rapidement un bien ou un actif en argent comptant. Ce dernier est, de toute évidence, le bien le plus liquide. La liquidité des autres biens est fonction de la rapidité et de la facilité avec lesquelles vous pouvez les convertir.

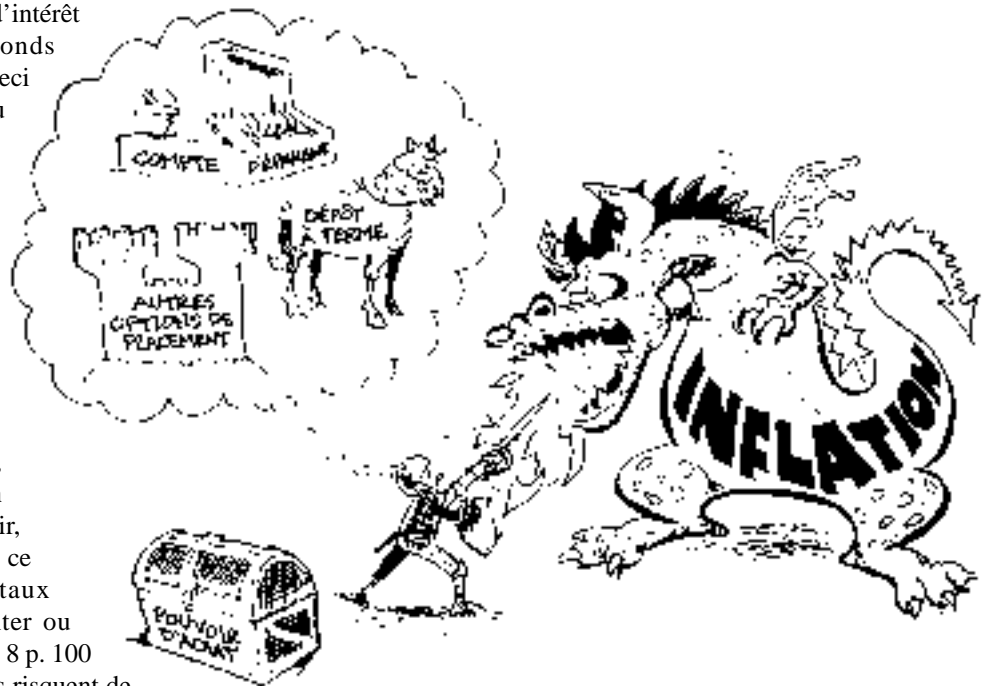
La liquidité comporte un autre aspect. Si vous avez 2 500 \$ en argent liquide, vous savez que vous avez un pouvoir d'achat de 2 500 \$. Si les prix

montent, le pouvoir d'achat de ces 2 500 \$ risque de diminuer, mais vous aurez toujours cette somme en votre possession. Par contre, si vous possédez un bien immobilier, vous n'en connaîtrez la valeur exacte que lorsque vous l'aurez mis en vente et que vous verrez ce que vous pouvez en tirer. Ainsi, la liquidité d'un bien est aussi fonction de la possibilité de le convertir en argent liquide rapidement à un prix connu. Par exemple, une obligation d'épargne du Canada est un actif extrêmement liquide. Elle peut être convertie en argent comptant n'importe quand et elle garde sa valeur.

Pourquoi donc se priver de cette liquidité en immobilisant des fonds dans des dépôts à terme pour une période pendant laquelle on ne peut pas y accéder ? Si, par exemple, vous investissez dans des dépôts dont le terme est de cinq ans, vous ne pourrez pas utiliser les fonds placés pendant toute cette période. Alors, pourquoi le faire ? En raison du (taux de) rendement potentiel de ce placement. Si, par exemple, vous déposez 1 000 \$ dans un compte d'épargne pendant un an à un taux d'intérêt de 6 p. 100, vous aurez à la fin de l'année 1 060 \$ (vos 1 000 \$, plus 60 \$ d'intérêt). Or, il se peut qu'un dépôt à terme sur cinq ans vous rapporte 8 p. 100. Si vous pensez pouvoir vous passer de cet argent pendant cinq ans, vous serez peut-être tenté par ce taux d'intérêt plus élevé. Il est évident que votre décision dépendra de votre point de vue sur l'évolution des taux d'intérêt et des autres options qui vous sont proposées pour cette période de cinq ans.

Les institutions financières offrent généralement des taux d'intérêt plus élevés sur les fonds déposés à long terme. Ceci leur permet de prêter ou de placer ces fonds pendant une période prédéterminée sachant qu'elles n'auront pas à rendre l'argent avant l'échéance. Par ailleurs, les dépôts à long terme présentent un plus grand risque pour le déposant, attendu que plus on regarde loin dans l'avenir, moins on est certain de ce qui se passera. Les taux d'intérêt vont-ils monter ou baisser ? Faut-il choisir 8 p. 100 maintenant, parce qu'ils risquent de baisser ? Sans parler de l'inflation et de ce que vous en attendez.

On parle d'inflation lorsque, dans une économie, il y a une hausse générale des prix. À mesure que les prix montent, le pouvoir d'achat de chaque dollar diminue. Ceci peut influencer la décision de dépenser tout de suite ou d'économiser pour dépenser plus tard. Si, par exemple, le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt que rapportent les dépôts, le pouvoir d'achat de ces fonds immobilisés diminuera avec le temps. Dans ce cas, une personne décidera



Les épargnants cherchent à maintenir le pouvoir d'achat de leurs économies et à empêcher l'inflation de les dévorer.

peut-être de dépenser maintenant et non plus tard, à un moment où son pouvoir d'achat sera inférieur. Si une personne décide de faire des économies plutôt que de dépenser, elle cherchera un rendement qui protégera son pouvoir d'achat contre l'inflation.

Protéger votre pouvoir d'achat contre l'inflation n'est peut-être pas suffisant. La plupart des épargnants cherchent, en effet, un rendement supérieur au taux d'inflation. Ainsi, si le taux d'intérêt offert aux épargnants est de 12 p. 100, mais que le taux d'inflation est de 9,5 p. 100, le taux réel de rendement est de 2,5 p. 100 ; si le taux d'intérêt est de 6 p. 100 et que le taux d'inflation est de 1,5 p. 100, le taux réel de rendement est de 4,5 p. 100. Vous voyez donc qu'un épargnant peut en réalité avoir un taux de rendement supérieur en plaçant son argent à 6 p. 100 plutôt qu'à 12, selon le taux d'inflation. Si le taux d'intérêt offert par les institutions financières ne plaît pas aux déposants, notamment lorsqu'on tient compte du taux d'inflation, ceux-ci dépenseront leur argent ou le placeront autrement qu'en dépôts dans ces institutions financières.

Pour encourager les déposants à choisir le long terme, les institutions offrent souvent (mais pas toujours) des taux d'intérêt plus élevés, reconnaissant que le déposant renonce à la liquidité et prend probablement un plus grand risque, attendu que l'avenir lointain est plus incertain. Les institutions financières offrent diverses options de dépôt qui dépendent du terme choisi, de leur liquidité et du rendement (taux d'intérêt).

La Banque du Canada, qui gère la politique monétaire, s'intéresse beaucoup aux options de dépôt choisies. Elle veut, en effet, savoir si l'argent est déposé dans des comptes à forte liquidité, à liquidité moyenne ou à faible liquidité. Elle s'y intéresse parce que plus les fonds sont liquides, plus ils peuvent être dépensés rapidement. Or la Banque veut connaître le total des dépenses. En effet, ce chiffre total influe sur l'évolution et les tendances de l'activité économique. Si, par exemple, vous placez de l'argent dans un dépôt à terme sur trois ans, vous n'envisagez pas de dépenser cet argent immédiatement. Si, par contre, vous le placez dans un compte de chèques ou dans un compte-chèques d'épargne, cet argent est plus disponible et sera peut-être dépensé dans un avenir proche. Les banques et la Banque du Canada jouent un rôle important dans notre économie et sont des rouages majeurs de notre système financier. Voyons pour l'instant comment fonctionnent les banques.

L'ACTIVITÉ DES BANQUES

Les banques fonctionnent comme des sociétés et, en tant que telles, visent à faire des bénéfices. Les bénéfices réalisés par les banques peuvent être utilisés de la même façon que ceux réalisés par n'importe quelle autre entreprise. Ils peuvent être réinvestis, économisés pour un réinvestissement dans l'avenir, ou partagés entre les actionnaires qui sont les propriétaires de la banque. Les banques canadiennes appartiennent donc à leurs actionnaires qui reçoivent une partie des bénéfices distribués sous forme de dividendes. (En fait, des centaines de milliers de Canadiens détiennent des actions des banques canadiennes.)

Comme ces actionnaires reçoivent une partie des bénéfices, ils s'intéressent évidemment aux résultats de la banque en tant qu'entreprise, aux bénéfices qu'elle réalise et à sa capacité de bien planifier son avenir. Les résultats généraux d'une banque seront déterminés par les dépôts qui y sont faits et par les décisions qu'elle prendra quant à l'utilisation de ces dépôts pour des prêts

Tableau 3-3
Les dépôts dans les banques nationales

Nom	Dépôts ¹ (en millions de \$)	Part du marché ¹ (pourcent)
Banque Royale du Canada	132 690,0	24,9
CIBC	113 492,0	21,3
Banque de Montréal	88 497,0	16,6
Banque Scotia	79 981,0	15,0
Banque Toronto Dominion	74 249,0	13,9
Banque nationale du Canada	34 770,0	6,5
Banque laurentienne du Canada	9 219,1	1,7
Banque canadienne de l'Ouest	538,6	0,1
Total ²	533 436,7	100,0

1. Au 31 janvier 1994.

2. Les totaux peuvent ne pas concorder, les chiffres ayant été arrondis.

Source : Association des banquiers canadiens. *Résultats financiers des banques canadiennes. Premier trimestre, 1994.* Mars 1994.

ou des placements. Les banques doivent, en effet, décider quoi faire de l'argent déposé chez elles. Si elles laissent tout cet argent dormir dans leurs coffres, elles ne tarderont pas à faire faillite puisqu'elles paieront des intérêts aux déposants sans rien gagner en retour.

Pour gérer ces fonds, les banques doivent les placer dans trois grandes catégories.

- Les réserves en espèces dans les coffres de la banque ou en dépôt auprès de la Banque du Canada. Une partie de ces fonds sert à satisfaire les besoins quotidiens de trésorerie ; une autre est mise de côté, par mesure de précaution, pour parer aux imprévus ; pendant plusieurs années, une partie servait à satisfaire les exigences des réserves légales. Celles-ci ont d'ailleurs été progressivement réduites et, finalement, éliminées en juillet 1994. Cependant, si l'obligation d'avoir des réserves a disparu, les banques doivent tout de même conserver des réserves en espèces à la Banque du Canada aux fins de règlement, ce que nous verrons un peu plus loin.
- Les actifs à forte liquidité, tels que les bons du Trésor, qui rapportent un intérêt mais sont faciles à convertir en espèces si la banque avait des besoins supplémentaires de trésorerie. (Les bons du Trésor sont émis par les gouvernements pour emprunter de l'argent pendant une période relativement courte, par exemple, 91 jours, 182 jours, 364 jours, etc.)
- Les actifs à faible liquidité, tels que les prêts aux entreprises, aux particuliers et les prêts hypothécaires, qui rapportent un intérêt plus élevé à la banque, mais sont moins faciles à convertir en argent comptant, et présentent un plus gros risque.

En vue de remplir leur fonction et de représenter un système de paiement efficace, les banques doivent, comme nous l'avons vu, conserver des fonds sous une forme très liquide, pour les besoins quotidiens de trésorerie, au cas où certains clients viendraient retirer une partie ou la totalité des fonds qu'ils ont déposés. Elles conservent donc suffisamment de fonds sous cette forme pour que les déposants soient assurés de toujours pouvoir récupérer leur argent s'ils en ont besoin. Les banques tiennent compte de différents facteurs

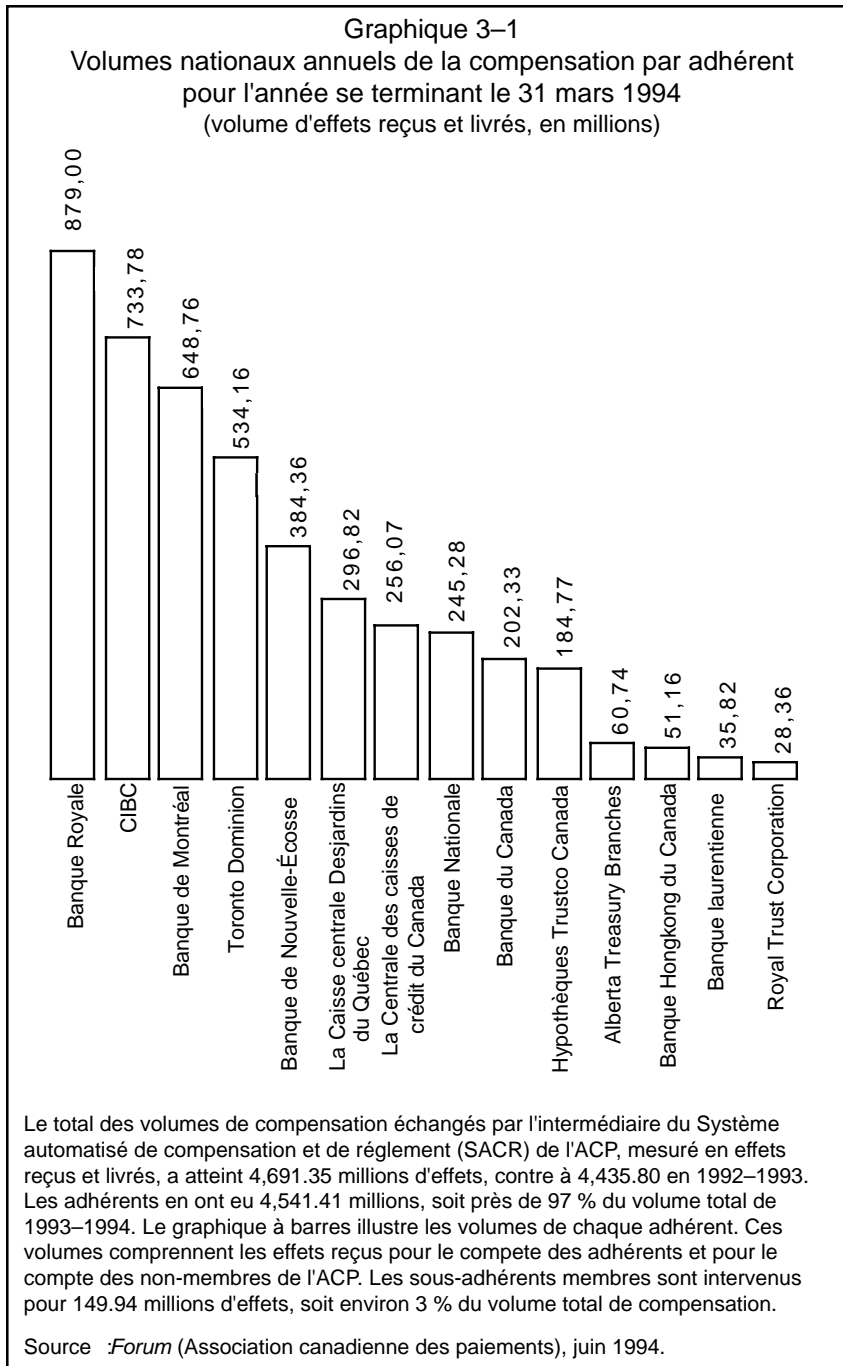
pour décider de la quantité d'actifs à forte liquidité à avoir en réserve. Ainsi, vers Noël, les gens retirent davantage de fonds pour les dépenser. À cette époque de l'année, les banques doivent donc conserver plus de liquidités, bien que cette période soit très courte.

La quantité d'actifs à forte liquidité détenue par les banques est déterminé par un autre facteur un peu plus compliqué. Il s'agit de l'inadéquation qui peut exister entre la date d'échéance des éléments d'actifs de la banque (prêts et placements) et celle de ses éléments de passif (ce qu'elle doit aux déposants).

Si, par exemple, il y a cinq ans, une personne a déposé une partie de ses économies dans un dépôt à terme sur cinq ans, ce dépôt constitue pour la banque un élément de passif à remettre à l'épargnant. (L'intérêt aura été payé chaque année au cours des quatre années précédentes.) Si, il y a cinq ans, la banque avait placé ces fonds sur sept ans, ils ne seraient pas disponibles actuellement. Il faudra donc faire appel à d'autres fonds pour rembourser cette personne. Il est donc essentiel que les banques surveillent de près les termes de tous leurs dépôts et de toutes leurs obligations de payer. En effet, la quantité d'actifs à forte liquidité que les banques devront conserver en réserve dépend des dates d'échéance de leurs éléments d'actif et de passif, et de la quantité de fonds nécessaires pour rembourser les déposants lorsque leurs dépôts à terme arrivent à échéance.

Cependant, comme nous l'avons vu, il n'est pas nécessaire que les banques conservent tous leurs dépôts sous une forme très liquide pour pouvoir fonctionner et répondre aux besoins courants de leurs déposants. Souvenez-vous des orfèvres qui ont découvert qu'il leur suffisait de ne conserver qu'une partie des dépôts qu'on leur confiait et qu'ils pouvaient prêter ou placer le reste.

L'autre raison pour laquelle les banques ne sont pas obligées de conserver tous leurs dépôts en liquide, c'est que la grande majorité des paiements ne s'effectue pas en liquide mais par chèque.



Tous les chèques tirés un jour donné sur les comptes de chèques de la Banque royale peuvent être déposés à la Banque royale, à la Banque de Montréal, à la Banque Toronto Dominion, à la Banque de Nouvelle-Écosse, à la Banque canadienne impériale de commerce, à la Banque nationale ou dans d'autres institutions. On tire simultanément des chèques sur des comptes de ces établissements et on les dépose dans des comptes de la Banque royale et ailleurs. À la fin de la journée, on additionne le montant de tous les chèques. On appelle compensation le procédé comptable qui permet d'établir le bilan de toutes les instructions de transfert (par exemple, les chèques) et d'arrêter la position nette de chaque institution les unes par rapport aux autres ; on ne procède au règlement des soldes qu'après avoir effectué le rapprochement des comptes réels. Toutefois, il n'est pas nécessaire, comme nous le verrons, de transférer physiquement des sommes d'argent pour effectuer ce règlement.

Supposons que, en un jour, on ait établi des chèques totalisant 60 millions de dollars tirés sur des comptes de chèques de la Banque royale à l'ordre de titulaires de comptes à la Banque de Montréal. Ce même jour, des chèques totalisant 55 millions de dollars ont été tirés sur des comptes de chèques de la Banque de Montréal à l'ordre de titulaires de comptes de la Banque royale. Comment règle-t-on les comptes entre ces deux institutions ? On rajuste la position respective de chaque banque dans les livres de la Banque du Canada. Ces livres sont modifiés et une somme nette de 5 millions est transférée des dépôts de la Banque royale (solde de règlement) inscrits à la Banque du Canada au compte de la Banque de Montréal. En réalité, il n'y a aucun transfert de fonds ; la Banque du Canada se contente de modifier ses écritures.

Ainsi, tous les jours, les banques n'ont besoin de conserver qu'une fraction de tous leurs dépôts sous forme de dépôts à la Banque du Canada et en espèces pour répondre aux besoins de leurs déposants. Une fois qu'elles disposent de suffisamment d'actifs liquides, le reste des fonds déposés pourrait être investi (en prêts ou en placements) pour rapporter davantage d'intérêt de façon à couvrir les frais de la banque et à réaliser des bénéfices suffisants pour satisfaire les actionnaires de la banque. Pour optimiser les possibilités de bénéfices, les banques essaieront de conserver le moins possible d'actifs liquides tout en restant dans les limites de la prudence. Et nous espérons bien que les mesures prises par les banques pour faire fructifier les fonds déposés contribueront à la croissance de notre économie.

Ce qu'il en coûte de gérer une banque

Quels sont les coûts qu'une banque encourt ? Nous savons qu'elle doit payer des frais pour les fonds qu'elle détient en dépôts et qui lui coûtent des intérêts qu'elle doit payer aux déposants. Elle doit également rémunérer ses employés, couvrir les dépenses relatives à la propriété, à la publicité, au fonctionnement des succursales et payer des impôts. De plus, chaque banque doit payer sa part des coûts afférents au système de paiement. En d'autres termes, les banques doivent assumer les frais normaux d'exploitation que connaissent les autres entreprises.

Les pertes éventuelles sur des prêts constituent une autre dépense à laquelle une banque doit faire face. Une banque accorde un prêt en supposant qu'il sera remboursé et, avant de l'accorder, elle procède à de nombreuses vérifications sur l'emprunteur pour s'assurer de sa solvabilité (c'est-à-dire, sa capacité de rembourser). Il arrive toutefois que les emprunteurs ne respectent

pas leurs engagements financiers. Ainsi, certains prêts accordés à certaines sociétés par des banques canadiennes ont été mis en difficulté en raison de la conjoncture économique défavorable ou de problèmes rencontrés par ces sociétés. Ce fut le cas de prêts consentis à des sociétés immobilières dans les années 1980. En effet, nombre d'entre elles ont éprouvé des difficultés au début des années 1990 suite à l'écroulement du marché immobilier, ce qui les a empêchées non seulement de payer l'intérêt sur les sommes empruntées mais aussi, dans certains cas, de rembourser le capital (c'est-à-dire les fonds réellement empruntés).

Si la société se rétablit, la banque finira par être remboursée. Néanmoins, si les problèmes économiques de la société persistent ou empirent, le prêt risque de n'être jamais remboursé. Les banques doivent donc envisager ces pertes éventuelles et se réserver une marge dans les revenus qu'elles produisent pour les couvrir. On parle habituellement alors de provisions pour pertes sur prêts. Au cours des dernières années, la plupart des banques ont dû faire de telles provisions en raison d'emprunts importants accordés à des sociétés ou à des pays éprouvant des difficultés économiques. Ces provisions diminuent le revenu des banques et annulent une partie des revenus qu'elles ont obtenus sur d'autres actifs.

Ces provisions constituent, pour les banques, un gros souci. Supposons qu'en 1990, la Banque X ait prêté 100 millions de dollars à une société qui, ultérieurement, s'est révélée insolvable en raison de difficultés économiques. Avant de ménager une provision pour pertes sur prêts, les livres et les états financiers de cette banque doivent d'abord faire état d'un actif de 100 millions de dollars qu'elle sera probablement dans l'impossibilité de réaliser. Cette somme surestime donc la valeur des actifs de la banque parce qu'elle risque de perdre une partie ou la totalité de ces 100 millions.

En fait, la banque n'est pas obligée de se constituer toute cette provision d'un seul coup. La Banque X peut y avoir affecté 50 millions de dollars en 1990 et 50 autres millions en 1991. Elle se sera ainsi prémunie contre une éventuelle perte de 100 millions. En 1990 et en 1991, les bénéfices de la Banque X auront été inférieurs (elle peut même avoir affiché une perte), mais à long terme, la situation de la Banque X sera saine, et ses livres ainsi que ses états financiers refléteront plus précisément ses éléments d'actif. En réalité, la Banque X aura déprécié le prêt dont elle portera la valeur à zéro. Si la société rembourse ultérieurement une partie ou la totalité du prêt, les bénéfices de la Banque X s'en trouveront augmentés.

En matière de prêt, plus le risque est gros pour la banque, plus la provision pour pertes sur prêts sera importante.

Nous venons de voir les différents coûts que les banques assument pour jouer leur rôle au sein du système financier. Cependant, les banques ont aussi des revenus. Voyons de plus près cet aspect.

Les revenus des banques

Les banques s'efforcent de gagner de l'argent sur l'écart, c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt qu'elles consentent aux déposants et celui qu'elles demandent aux emprunteurs. Ce n'est cependant pas la seule source de revenus des banques. En effet, elles touchent des commissions sur les opérations de change et sur les services payants tels le traitement des chèques et la location de coffres. Les banques placent également leur argent dans des

Tableau 3-4 Provisions pour pertes sur prêts (ensemble des banques à charte, en millions de dollars) 1983-1993	
1983	1 784,4
1984	2 043,1
1985	2 390,1
1986	3 143,7
1987	2 993,0
1988	2 618,2
1989	5 263,2
1990	1 980,1
1991	3 227,6
1992	7 098,9
1993	5 407,9

Source : *Revue de la Banque du Canada* (Tableau K2, printemps 1994)

actifs tels que les obligations et les bons du Trésor, qui rapportent un intérêt.

Si les revenus totaux d'une banque dépassent ses coûts totaux, elle fait des bénéfices, ce qui est l'objectif premier des actionnaires. En effet, quiconque achète une action dans une société telle qu'une banque, le fait généralement pour une seule raison, celle de réaliser des bénéfices, soit sous la forme de dividendes payés soit grâce à l'appréciation — ou plus-value — du capital provenant d'une augmentation du cours des actions. En général, les bénéfices d'une banque et la valeur de ses actions sont d'autant plus élevés que sa gestion est bonne, pour le plus grand bonheur des actionnaires. Cependant, si une banque n'est pas bien gérée et que ses résultats sont décevants, les actionnaires peuvent faire des pressions pour effectuer des changements au sein de la direction.

Compte tenu des énormes quantités d'argent circulant dans le système financier canadien, les banques doivent être bien gérées sinon les conséquences seraient lourdes pour de nombreux Canadiens, et pas seulement pour les actionnaires. Nous aurions tous un prix à payer si le système des paiements s'effondrait ou si les investissements et les dépôts étaient mal gérés ou de façon malhonnête. Des problèmes au sein du système financier américain ont souligné l'importance d'une bonne gestion des institutions financières. Dans les années 1980, de nombreuses sociétés d'épargne et de crédit américaines ont consenti de gros prêts dans des conditions risquées ou douteuses. Vers la fin de cette décennie-là et au début des années 1990, beaucoup d'entre elles ont fait faillite. L'organisme assureur est intervenu et a indemnisé les déposants qui avaient perdu leurs fonds. L'argent provenait essentiellement des contribuables américains et cela a coûté des milliards de dollars.

La gestion financière d'une banque ou d'une autre institution est une opération d'envergure et une responsabilité considérable. Elle repose entièrement sur la confiance du public. Les états financiers des banques sont rendus publics et de mauvais résultats risquent d'ébranler cette confiance qui est essentielle au bon fonctionnement du système financier.

Voyons maintenant comment est réglementé le système financier canadien. Nous verrons également quelle protection est accordée aux déposants.



L'ÉCART = Y - X



Les institutions financières prêtent des fonds à des taux d'intérêt supérieurs à ceux qu'elles paient aux déposants ; cet écart leur permet de couvrir une partie de leurs frais (et même de réaliser quelques bénéfices).

La Loi sur les banques et le surintendant fédéral des institutions financières

Les activités des banques canadiennes sont sujettes à des règlements spécifiés dans la Loi sur les banques.

Ce texte stipule les conditions de création d'une banque, le capital exigé, les qualifications, les devoirs et les responsabilités de ses administrateurs, la procédure à suivre pour les fusions, la distribution et le transfert des actions, les rapports financiers qu'une banque doit présenter, le type d'activités commerciales auxquelles une banque peut se livrer et ainsi de suite.

La Loi sur les banques est révisée tous les dix ans environ pour refléter

RÉGLEMENTATION DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

les changements et l'évolution de notre économie et du système financier. Durant ces révisions, plusieurs comités de la Chambre des communes et du Sénat examinent son contenu. Des dirigeants de la Banque du Canada, du ministère des Finances, ainsi que des banquiers, des économistes, des gens d'affaires, des organismes de défense des consommateurs et autres parties intéressées apportent aussi leurs témoignages. Après un examen approfondi, on peut y apporter des amendements susceptibles de modifier le système financier canadien et son fonctionnement.

La Loi sur les banques représente un lien direct entre l'industrie bancaire et le ministère des Finances. Le surintendant des institutions financières, nommé par le gouvernement, est responsable de surveiller les institutions financières ayant une charte fédérale en les inspectant régulièrement pour s'assurer qu'elles se conforment à ses dispositions. Il lui incombe également de contrôler la situation financière des banques pour s'assurer qu'elle est saine.

Le fonctionnement des banques repose sur la confiance du public. Nous avons vu, dans le document d'information précédent, qu'il avait fallu du temps pour que les banques gagnent cette confiance sans laquelle elles ne pouvaient pas fonctionner. Aujourd'hui, les gens placent leurs dépôts dans une institution financière parce qu'ils croient que celle-ci saura administrer ses affaires de façon responsable. Ils comptent que leurs dépôts seront bien gérés et que leur argent leur sera rendu lorsqu'ils en auront besoin ou à l'échéance fixée.

Si le public perd confiance dans une banque ou conteste son administration et craint de ne pas récupérer son argent, la banque ne tardera pas à se trouver en difficulté. Si la perte de confiance est générale, les déposants peuvent se ruer sur la banque pour chercher à retirer rapidement leurs fonds.

Attendu qu'une banque place la plupart des dépôts qui lui sont confiés dans des prêts commerciaux et dans des hypothèques, cette ruée peut mettre la banque dans l'impossibilité de rendre à chacun son argent. Ces problèmes de liquidité peuvent obliger la banque à s'adresser, pour obtenir des fonds, à la banque centrale qui est le prêteur de dernier recours. Dans cette situation, la Banque du Canada peut effectivement consentir des prêts, mais seulement si l'institution est solvable. En effet, si l'actif (la valeur de ses prêts et de ses placements) de la banque était inférieur à son passif (ce qu'elle doit à ses déposants), la banque ne serait pas solvable ; elle cesserait donc d'être une institution financière viable et elle manquerait à ses engagements. La Banque du Canada ne fournit pas de fonds à une banque insolvable (dont le passif excède l'actif). Autrement dit, l'institution manquera à ses engagements. De plus, la faillite d'une institution financière peut avoir des conséquences importantes si elle fait naître, dans l'esprit du public, un doute quant à la viabilité de tout le système financier.

Le principe de la solvabilité ou de la solidité d'une banque est la valeur de son actif par rapport à son passif. Lorsqu'une banque est à court d'argent liquide, mais par ailleurs solide en ce qui concerne ses placements et ses avoirs (c'est-à-dire qu'elle est solvable), la Banque du Canada peut lui fournir, sur garanties, les fonds nécessaires pour lui permettre de passer un cap difficile. Ceci lui permettrait d'éviter la banqueroute, de se renflouer à court terme et de se stabiliser de façon à regagner, à long terme, la confiance du public. Cependant, si cette banque était jugée insolvable, la Banque du Canada ne lui prêterait pas les fonds nécessaires attendu que prêter à une institution insolvable ne résoudrait pas les problèmes de cette dernière.

Les institutions financières canadiennes actuelles disposent d'importants avoirs qui sont supérieurs au montant qu'elles doivent aux déposants. C'est ce qu'on appelle son capital, qui correspond à l'excédent de son actif sur son passif. Les banques canadiennes ont d'énormes capitaux. Au Canada, la plupart des institutions financières ont la réputation d'être extrêmement bien administrées. Néanmoins, si les choses allaient mal pour une institution, tout n'est pas nécessairement perdu pour les déposants, comme nous allons le voir.

La Société d'assurance-dépôts du Canada

Le lecteur doit savoir que, depuis 1967, les dépôts des Canadiens sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). À l'heure actuelle, la couverture maximale est de 60 000 \$. Cela veut dire que, si une institution financière fait faillite, le déposant peut récupérer son argent jusqu'à concurrence de 60 000 \$. Ceci n'est, bien entendu, qu'une piètre consolation pour quiconque a déposé plus de 60 000 \$; mais c'est tout de même une protection. (Il faut remarquer qu'il y a des limites à ce qui constitue un dépôt assuré ; il faut, par exemple, qu'il soit libellé en dollars canadiens, ait un terme de cinq ans ou moins, etc.)

Il est intéressant de noter qu'après l'effondrement de la Banque Northland et de la Banque commerciale canadienne dans les années 1980 — premières faillites en soixante ans —, tous les déposants ont récupéré leur argent à 100 p. 100, même ceux qui avaient déposé plus de 60 000 \$. Cette mesure a permis de restaurer la confiance dans les banques. Par ailleurs, avant l'effondrement de ces banques, les autorités publiques canadiennes avaient déclaré officiellement que la Banque commerciale canadienne était solvable. De plus, en permettant à la Banque Northland de rester en exploitation, les autorités compétentes donnaient l'impression qu'elle aussi était solvable. Lorsque les deux banques ont fait faillite, le gouvernement accepta une partie de la responsabilité d'avoir laissé croire aux déposants qu'ils pouvaient y laisser leurs fonds alors qu'ils auraient pu les retirer. Cet ensemble de circonstances inhabituelles ont conduit le Parlement à conclure qu'il serait approprié de rembourser l'intégralité des dépôts.

Les Canadiens peuvent donc se rassurer en se disant que leurs institutions financières sont relativement saines et que les déposants jouissent d'une certaine protection. Il faut toutefois qu'elles continuent d'être bien administrées, et que les déposants surveillent les résultats des diverses institutions. Attendu que tous les dépôts et les placements ne sont pas assurés, les déposants devraient également s'informer pour savoir lesquels le sont et lesquels ne le sont pas.

Ceci conclut notre présentation du système financier canadien. Nous avons vu qu'il fournit un excellent système pour les paiements et qu'il assure un lien entre déposants et emprunteurs, qu'il favorise les placements et augmente la croissance et le développement de l'économie.